

2010/2623 - Arrêté portant ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation présentée par la SNCF-TECHNICENTRE d'Oullins en vue d'exploiter, à titre de régularisation, les activités du centre de maintenance 25 ter, quai Pierre Sémard à la Mulatière. (Direction de l'Ecologie Urbaine) (BMO du 05/07/2010, p. 1540)

Rapporteur : Mme ROY Mireille

M. TOURAINE Jean-Louis, rapporteur : Monsieur le Maire, avis favorable de la Commission sur ce dossier qui concerne des compléments de programmation au titre du CLSPD.

Mme RABATEL Thérèse, Adjointe : Monsieur le Maire, chers Collègues, cette délibération propose des subventions ou compléments de subvention pour trois associations dans le cadre du Contrat Local de Sécurité.

Parmi elles, l'Association FIL (Femmes Informations Liaisons) qui agit depuis de nombreuses années contre les violences faites aux femmes sur Lyon et le Grand Lyon. Je rappelle que dans le Rhône en 2008 (nous n'avons pas de chiffres plus récents), sept femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint, et en France : 156, soit une femme tous les deux jours et demi, chiffre plutôt sous-évalué et effarant.

FIL est subventionnée par les deux Délégations de Jean-Louis Touraine et de moi-même. Le complément de subvention de ce jour vient suite à l'ouverture d'un nouvel accueil depuis septembre, pour les femmes victimes de violences en mairie du 3e arrondissement, après les accueils des 5e, 8e et 9e, créés lors du précédent mandat. Je rappelle que ces accueils sont gratuits et ouverts à toutes les femmes du territoire de la ville qui peuvent ainsi se faire conseiller et aider dans un lieu neutre.

La Ville de Lyon œuvre activement pour réduire les violences conjugales. Depuis novembre 2008, le 3919 (numéro d'appel national) est diffusé systématiquement sur les panneaux lumineux de la ville, et le nombre d'appels d'origine lyonnaise a augmenté, je dirai à la fois malheureusement et positivement, puisque cet affichage est donc utile.

Depuis novembre 2009, les 6.000 exemplaires du document réunissant toutes les informations pour les femmes victimes ont été écoulés, et je prépare la deuxième édition.

Nous travaillons aussi activement pour les jeunes, dans les établissements scolaires, pour construire l'égalité et le respect filles-garçons. Nous avons aussi déjà réédité deux fois à 3.000, puis à 6.000 exemplaires, ce livret sur les violences auxquelles sont exposés les jeunes, dans leur famille ou dans leur relation amoureuse.

Tout cela est sur le site Internet de la ville, à partir de la page d'accueil.

Et la formation du personnel municipal -comme les policiers ou les agents d'accueil dans les mairies ou les antennes solidarité- s'est renforcée.

La Ville de Lyon prend ainsi désormais une réputation nationale sur le sujet, mais notre but est surtout de rendre service aux femmes en danger, d'entendre la souffrance des enfants témoins, et d'aider les hommes auteurs, puisque cette problématique commence à se développer.

Je profite aussi, bien sûr, de l'occasion, pour dire ma satisfaction de la loi qui vient d'être votée à l'unanimité du Parlement, c'est-à-dire des deux Chambres des Députés et des Sénateurs, ce qui est très rare. Après tant d'années de pétitions, de propositions de lois, de manifestations sur le sujet et auxquelles j'ai participé, le vote de cette loi est une avancée très importante pour les droits des femmes victimes, même si le Sénat a changé son intitulé : nous sommes ainsi passés d'une loi contre les violences faites aux femmes à une loi contre les violences faites aux femmes ET au sein des couples. Je rappelle quand même que dans les couples, 9 fois sur 10, ce sont les femmes qui sont victimes... J'espère aussi que les moyens de la mise en œuvre suivront les bonnes intentions et les bons textes.

Je termine cette intervention pour une information et pour vous rappeler que le Maire de Lyon a remis la médaille de la ville à Taslima Nasreen, en novembre dernier, une femme courageuse, qui lutte au péril de sa vie pour les droits et le respect des femmes. Face à l'errance douloureuse de Taslima Nasreen, rejetée de son pays, le Bangladesh, où elle est menacée de mort, le Maire a proposé publiquement d'accueillir à Lyon Taslima Nasreen, ce qui l'a beaucoup émue. Et nous ne sommes pas restés inactifs depuis, en contact continu avec elle. Mais, Taslima Nasreen a réussi entre temps à être accueillie en Inde, où elle a de la famille et des amis et où elle peut être lue dans sa langue. Elle a donc décliné, il y a quelques semaines, notre invitation à venir s'installer à Lyon. Il reste à espérer que son visa d'accueil en Inde soit renouvelé le 17 août prochain - c'est très proche-, ce qui n'est actuellement pas assuré. Sinon, nous lui renouvelerons notre offre.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)